

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 45 (1907)
Heft: 5

Artikel: On mnichtre eimbêta
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-204004>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BERTIGNY, *bas et doucement*. — Pas possible, monsieur le juge.

BIOLLE. — Nom de nom de nom de nom ! (A Ami.) Vous autres, de la Palude, vous avez de quoi, votre scie va comme un charme, vous n'avez pas besoin de ça...

AMI. — Nous n'avons pas besoin de ça, c'est vrai !... Mais ce n'est pas pour l'argent, c'est pour le principe !

BIOLLE. — Il te fera un papier, tout ce que tu voudras !

AMI. — Ça ne suffit pas !... Puisqu'il a des torts, il faut qu'il paye !... On ne peut pas perdre pour ses caprices, nous !... Et notre scie a dû s'arrêter pendant huit jours.

BIOLLE, *bas*. — Tu sais bien qu'ils sont dans le pétrin !

AMI. — Ils n'avaient qu'à ne pas couper l'eau !... J'ai baissé tant que j'ai pu. Quinze cents. C'est mon dernier mot.

BIOLLE. — Tout de bon ?

AMI. — Tout de bon !

BIOLLE, *se retournant vers Bertigny*. — Et toi ?... Voyons ! fais-toi une raison !

(*Bertigny répond par un geste négatif et résigné.*)

BIOLLE, *se prenant la tête dans les mains*. — Quels sacrés bougres de mulets vous êtes, tous les deux !... On a beau vous expliquer et vous montrer les choses, c'est comme si on crachait en l'air !... Eh bien, allez-y, tonnerre de sort !... Plaidez, rognez, jusqu'à ce que vous soyez sur le carreau ! Mangez-vous la laine sur le dos !... Engraissez les experts, les avocats et toute la boutique !... J'ai du septante, là, mille bombes ! J'en voulais déboucher une quand vous seriez d'accord... Vous pouvez vous fouiller : je la garde pour les bons bougres qui n'ont pas la tête en bois !... (*Au greffier.*) Va faire ton procès-verbal, toi, la séance est levée !

EDOUARD ROD.

Où il est question de tapis.

UN de nos abonnés de l'ouest du canton, propriétaire d'immeubles, nous communique la lettre suivante, qu'il reçut, l'autre jour, d'un de ses locataires :

« 15 janvier 1907.

« Monsieur,

« Mardi, on nous a écrit de ne pas taper le tapis dans la fenêtre ; aujourd'hui, on a tapé le tapis de Monsieur *** (un autre locataire) dans la fenêtre.

« Si aussi autres jour les autres locataires tapent le tapis dans la fenêtre, nous avons le même droit.

« Puisque M^{me} *** tapent pour M^{me} *** tout le semaine et M^{me} *** tappe tout le jour dans la fenêtre.

« Agréez vous, Monsieur, mes parfaites considérations et salutations ».

(Signature.)

Le théâtre à la campagne. — Les 2, 3 et 10 février, il y aura, au nouveau et coquet casino de La Sarraz, grandes soirées littéraires et musicales données par le Chœur d'hommes de La Sarraz, avec le bienveillant concours de la Société littéraire et de l'Orchestre de la localité.

Comme pièce de résistance, *Sacrifice*, grand drame en 5 actes, dont un prologue, par G. de Bompar et H. Duchez.

Voilà qui promet !

Le cahier du vieux médecin.

III

LES messagers chargés d'aller quérir le médecin, que ce soient des domestiques ou des voisins, ne s'acquittent pas toujours avec intelligence de leurs commissions. Médecin à *** depuis quinze jours, je fus pris au lit par un domestique en livrée :

— Il faut, me dit-il, que vous veniez tout de suite donner un lavement purgatif à madame de ***.

Je n'étais pas encore bien réveillé et, comme tout nouveau médecin, j'étais très fier de mon titre de docteur.

— Allez dire à madame de *** , lui répondis-je en me drapant fièrement dans mes couvertures, que je suis docteur en médecine et non pas un garçon apothicaire.

Cette fière réponse faillit me faire perdre la clientèle de l'une des maisons les plus honorables du pays.

Souvent aussi les employés estropient les noms ; ils ne disent jamais le numéro de la maison. Les domestiques du médecin comprennent mal, oublient et transmettent les paroles en les défigurant. Le médecin, ne trouvant pas le malade à l'adresse indiquée, est obligé de frapper à diverses portes et un médecin dont la patience a été ainsi mise à l'épreuve ne remplit pas sa tâche d'une manière aussi satisfaisante pour le malade.

Il y a quelques jours ma domestique me dit, lorsque je rentrai :

— Monsieur, on est venu vous chercher pour un nommé Michel.

— Quel Michel ? Où demeure-t-il ?

— Je l'ai demandé, et on m'a répondu que vous le connaissiez, que vous l'aviez déjà visité.

Impossible de rien savoir de plus. Le mois précédent, j'avais été voir deux Michel. Je vais chez le plus près ; on ne m'avait pas demandé. Je me rends chez l'autre, à l'extrémité de l'un des faubourgs ; personne de malade. Je reviens chez moi fort en colère contre mes domestiques, quand, pour calmer ma mauvaise humeur, je trouve le messager qui revenait chargé de paroles peu agréables :

— Si je ne veux pas venir chez le malade, il vaut mieux que je dise franchement, on ira chercher un autre médecin.

C'était pour un nommé Bichel, que je n'avais pas vu depuis un an, et qui demeurerait à l'extrémité d'un faubourg.

Mon premier mouvement fut d'envoyer promener messager et malade. Je partis cependant, par motif d'intérêt, craignant de perdre, non pas le prix d'une visite, mais celui d'une série de visites. Mais, ai-je apporté dans l'examen du malade tout le calme, toute l'attention désirables ?... J'en doute.

✱

Une partie des malades ne se croient pas, quand ils ont payé le médecin, entièrement quittes envers lui. Non, ils lui prouvent, quand l'occasion se présente, par leur accueil gracieux, cordial, qu'ils ont conservé bon souvenir de son empressement, de sa patience, etc. Les médecins comptent toujours de nombreuses amitiés. Ce sont les égards de reconnaissance et d'affection dont ils sont l'objet qui les empêchent d'être rebutés par les ennuis d'une profession si souvent pénible, et qui contribuent à les rendre bienveillants.

Mais combien de malades ne reconnaissent pas même le médecin après l'avoir payé, que dis-je ? emploient les moyens les plus divers pour le payer le moins possible, ou même pour ne pas le payer du tout ! Et je ne parle pas ici seulement des gens ayant assez à faire pour solder les notes de leur boulanger, mais de personnes jouissant d'une certaine aisance.

Médecin depuis un ou deux mois, je vis un soir entrer dans mon cabinet une femme dont la mise plus que simple : robe de soie ternie, châle à franges éraillées, chapeau paraissant fait de ses mains, col sans dentelles et couvert de reprises, semblaient annoncer la lutte persistante, mais malheureuse, de l'amour-propre contre la misère. Elle avait une tumeur squirrheuse du sein.

Je lui conseillai de la faire extraire, et comme

je lui proposai, pour cette opération, de me rendre en son domicile, elle me répondit que, ne voulant pas effrayer sa famille, elle préférerait venir chez moi.

Il fut fait selon son désir, et l'opération fut suivie de plusieurs pansements ayant lieu la nuit.

La plaie n'était pas encore cicatrisée qu'elle me demanda de combien elle m'était redevable. Eu égard à sa position apparente, je lui aurais volontiers répondu qu'elle ne me devait rien ; mais craignant de blesser sa susceptibilité, je lui dis qu'elle me donnerait ce qu'elle voudrait, que rien ne pressait. Sur ses instances pour obtenir de moi le chiffre de sa dette, je lui demandai dix francs, en lui recommandant de ne pas se gêner pour me payer maintenant. Ils me furent donnés aussitôt.

Trois mois s'étaient écoulés, et je n'avais pas revu ma cliente ; je n'en avais même pas entendu parler. Je fus appelé à visiter un malade à trois lieues de chez moi. Je le trouvai seul ; ses parents étaient à l'église ; j'y allai moi-même.

Que vois-je, et encore dans le banc du maire ? Mon opérée, en toilette mirobolante, robe en soie, couleur gorge de pigeon, chapeau et châle à l'avenant, chaîne en or à rangs multiples et des bagues à tous les doigts. C'était à ne pas la reconnaître.

Eh bien, Mesdames, Messieurs ?... — L'autre soir, M^{me} M^{me}, dont la bonne est allemande, avait du monde à dîner. Pour entrée, elle avait commandé à son pâtissier un pâté.

Les convives étaient au salon, attendant le traditionnel signal : « Madame est servie ».

La bonne avait ordre d'avertir aussitôt que le pâté serait arrivé.

La porte du salon s'ouvre soudain :

— Matame, la pâtée, il est sur le taple.

« **L'explication va commencer !...** » — M. et M^{me} K^{me}, propriétaires de ménagerie, après quelques années de vie commune, n'ont pu s'entendre. Ils ont résolu de se séparer. Ils ont fait un partage équitable de la collection zoologique et voyagent, chacun de son côté, avec sa ménagerie.

L'autre jour, les deux se rencontrent dans la même ville. Pour ne point se faire de tort, réciproquement, ils décident une fusion momentanée. M. K^{me} annonce ainsi cette décision à l'honorable public :

« A raison de l'arrivée de ma femme, ma collection de bêtes féroces est augmentée ».

On mnichtre eimbêta.

IL faut bien, de temps en temps, varier un peu le menu, ne fût-ce que pour stimuler l'appétit. Voici une historiette en patois du Jura bernois, patois qui a quelque lien de parenté avec le nôtre et que l'on comprend aisément.

Cette histoire est extraite d'un petit recueil qui a pour titre « Historiettes patoises amusantes » et pour auteur, un ecclésiastique du Jura, patoisant fervent, qui se dissimule modestement sous le pseudonyme de « L'ermite de la Côte de Mai » (Delémont, Grobety et Membrez, éditeurs.)

C'était dain le canton de Vaud, pai in bé due-moine de tchétemps. Devant que d'allay à môtie le mnichtre di vlaideg envi sai tieugenièr à botchie David, po aitchétay çò qu'ai fafait po le dénay. C'était in pô loin de lai tiure, ai peu cte baichatté n'était djemais pressie. Le mnichtre n'aitendé pe qu'elle feuche eurveni po s'en allay à môtie faire son devoi. Ai l'était djé à moitan de son prâdge, tiain lai tieugenièr airivé ai l'hôt d'aivô son painnerat veu. Elle se rendé to contan à môtie po oïu le sermon. Tiain elle l'arrivé tchu lai poëtche di môtie, le mnichtre, dain le cours de son dichco, diait droit ces mots : *Eh bien, mes frères, que dit David ?*

— Lai tieugeniére, crayaint que c'était en lê que son maître s'aidrassait, répondgé dâ tchu lai poëtche :

— Ço qu'ai dit, David ? i vo le veu bin dire. I chuê des grosses gottes. I y veu aïncô allay faire vôs commissions, voi ctu li. Ai l'ê dit qu'ai ne velait pu vo bayie de tchaié devaint que lai vête feuche payie !

Tiu feut ébâbi, d'aivô les boennes dgens qu'oyint lai prédication ? ! — le poere mnichtre... Ai y aivait bin de quoi, qu'en dites vos ? Ci paure pasteur venié to biaive, ai pe ai l'eut bin di mâ de fini son prâdge. Main le même djo, lai tieugeniére de lai tiure fesé son paiquet, po s'en allai tiuère in âtre maître.

Attente en partie double. — Au tribunal, l'un des juges s'est endormi pendant une plaidoirie de M. ...

Celui-ci, susceptible autant que somnifère, se penche vers le président.

— Pardon, monsieur le président, j'attendrai, pour continuer, que monsieur le juge soit réveillé.

— Je veux bien ; mais lui attend peut-être, pour se réveiller, que vous ayez fini.

La part du petit blanc. — Un joyeux compagnon se laisse entraîner, un soir, à d'excessives libations. Il y perd la ligne droite et la stabilité.

En rentrant chez lui, il se cogne, à droite, à gauche, à tous les murs du chemin. Dans une de ces brusques rencontres, sa casquette tombe à terre.

Appuyé au mur, le compagnon la regarde un moment, hoche la tête et, d'un ton résigné :

— Si j'te ramass', casquette, ça y est, je peux plus m'relever ; si je tombe, dis, me relèveras-tu ? ... Non ! ... Eh ben, tout est dit : j'te laisse... Faut savoir faire des concessions.

Le Pour et le Contre.

Jadis, quand François Bolomey, le meunier de R^{...}, rentrait du cabaret, où il buvait tous les soirs ses trois décis en lisant la *Revue*, ce n'était pas bien gai pour lui de retrouver son chemin à la lumière de l'unique falot qu'il rencontrait sur son passage.

Le village était éclairé au pétrole. Chaque soir, l'allumeur, flanqué d'une échelle et d'un panier de lampes pleines, faisait sa tournée. Arrivé vers l'un des trois mauvais réverbères du village, il appuyait son échelle, y grimpait, prenait la lampe vide qu'il remplaçait par une nouvelle en lui soulevant de résister au vent. Quelquefois les lampes s'éteignaient, et l'on trouvait la chose assez naturelle. L'ami François était moins content, et se promettait bien, s'il devenait jamais syndic, de faire établir l'électricité.

Aujourd'hui, c'est chose faite. Le petit village en est tout transformé et notre syndic sait faire valoir son idée. Comme un autre, il se rend compte que cette innovation n'a pas toutes les vertus. Dernièrement, elle avait manqué au milieu du bal de la « Jeunesse » du village à la « Chambre du fond ». Mais personne n'avait réclamé ; le régent encore moins que tout autre. On l'accusait même à cette occasion d'avoir pu embrasser la Marie au syndic. Enfin, comme le Rhône, la prise qui alimentait R^{...} pouvait geler. Les échos de cette histoire du Rhône tracasèrent notre homme. Cela devenait dangereux pour la popularité du syndic Bolomey. Car on s'en prendrait sûrement à lui si cela n'allait pas. A Lausanne, on avait bien su tomber sur les municipaux.

A tout hasard, il se décida à convoquer la municipalité. Jean-Louis, dit le Caporal, se montra mécontent. Sa fille, qui venait de Lausanne, disait que là-bas plus rien de rien n'allait. On avait beau tourner le bouton, ça ne donnait

rien. En ville, les magasins avaient l'air fermés la veille du Nouvel-An. Sans crier gare, on ôtait le courant, et puis arrangez-vous.

Un autre municipal trouva que cela revenait trop cher à la commune. Un électricien lui avait dit qu'il ne voulait pas même prendre cette lumière chez lui. Alors, si les électriciens qui connaissent la manie, n'en voulaient rien, la commune de R^{...} avait fait une bêtise de la prendre.

François Bolomey sentait qu'il était temps d'intervenir.

J'ai lu dans les journaux à peu près tout ce que vous avez dit. Mais j'estime qu'il ne faut pas toujours croire ceux de la ville, surtout quand ils font de la politique. Voulez-vous revenir au pétrole ? Non, n'est-ce pas ? Il reste le gaz. Or, outre que tout le monde ne peut pas l'avoir, il se fabrique avec de la houille qui ne vient pas de chez nous, tandis que l'eau, qui nous fournit l'électricité, coule de nos montagnes. Tous les villages du canton l'ont prise. Quant aux électriciens qui la débînent, c'est parce qu'ils ne peuvent pas se la payer. Cette découverte maut vieux que les automobiles ; au moins, elle n'écrase personne. Nous sommes trop conservateurs dans le canton pour ne pas critiquer toutes les nouveautés. Les chemins de fer et les mômiers ont eu leur heure. Puis sont venus les vélos et les automobiles. L'électricité, elle, nous est utile. Nous en garderons en disant comme à Saint-Prex : Faisons bien et laissons dire.

P. D.

Voyage patriotique de M. Malinet.

(Extrait de *Facéties*, J. Besançon.)

IV

Monsieur, dit A. Malinet d'une voix émue, je n'oublierai jamais les doux moments que j'ai passés avec vous. Il me reste à vous entendre à cette tribune. Vous allez sans doute vous annoncer au comité, dîner à la table officielle. Moi je vais me mettre dans un coin, d'où je puisse jouir des excellentes paroles que vous prononcerez.

— Monsieur, répondit l'étranger, je suis venu au tir me divertir moi-même et non point divertir les autres. Quant au comité, je ne me permettrai pas de l'importuner, il doit être fort occupé.

— Ainsi, monsieur, j'aurai le bonheur de ne pas vous quitter ?

— Pour peu que cela vous convienne.

Aussitôt M. le conseiller courut chercher deux cartes de banquet ; il ne voulut absolument pas que le Français payât la sienne. Puis, le moment venu, il s'installèrent.

Le conseiller aurait désiré entamer la question sociale, sur laquelle il était particulièrement ferré. Le Gambetta ne lui en laissa pas le temps.

— Monsieur et nouvel ami, dit-il, qui m'offrez si généreusement l'hospitalité suisse, permettez que j'y introduise une pointe de gaieté française. C'est moi qui commande les vins.

— Monsieur...

— Je me fâcherai si vous refusez. Mâcon, Chambertin, Champagne, voilà notre programme. Vous déplaît-il ?

— Jamais nous ne pourrions...

— Vous verrez bien.

— Je rentrerai... indisposé au domicile conjugal, ce qui ne m'est pas arrivé depuis trente ans.

— Bah ! vous dormirez en chemin de fer, et madame vous retrouvera frais comme une rose.

Bon gré mal gré, le conseiller dut se soumettre. Mais adieu la politique ! Le Français narra une foule d'anecdotes toutes plus divertissantes les unes que les autres ; et, trop éloignés de la tribune, nos deux amis, au grand désespoir de Malinet, n'entendaient guère les discours. Cela

ne semblait pas inquiéter beaucoup le Français ; il tenait peu au côté solennel de la fête et représentait sa série intarissable d'historiettes, de plaisanteries, de calembours ; les autres convives, placés près d'eux, riaient à perdre haleine ; le conseiller, qui avait beaucoup de peine à conserver sa gravité, songeait en lui-même :

« O éternelle légèreté d'un peuple éternellement léger ! Qui croirait que cet homme, si drôle et si dégourdi, préside aux destinées de la nation française ? Tous ces bons citoyens, assis à côté de nous, ne se doutent pas que c'est là Gambetta, le dictateur. D'un mot je pourrais... mais non, du moment qu'il veut garder l'*incognito*, c'est à moi de le respecter. »

Peu à peu la gaieté envahit M. le conseiller ; ses joues devenaient purpurines et lorsqu'on fut au champagne, il s'avouait intérieurement qu'en ce moment-là, il eût fort mal dirigé un examen à l'école primaire. Il lâcha même un : Vive Gambetta ! assez accentué.

— Modérez-vous, monsieur, lui dit son compagnon, on nous observe.

(La fin samedi.)

J. BESANÇON.

(Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité directement avec MM. Payot & Cie, éditeurs, à Lausanne.)

Devinettes.

La réponse à l'énigme de samedi dernier est *mi-roir* ou *glace*. Le nombre des réponses justes n'est que de six. — Le sort a désigné pour la prime M. Eug. Liardet, gare de Chexbres, Puidoux.

Charade

Te faut-il payer un arrêt,
Pauvre plaideur, l'un te déplaît,
Et souvent te réduit à l'autre.
Ne va pas, navré de douleur,
Du suicide, triste apôtre,
Enfoncer le tout dans ton cœur.

(Les réponses sont reçues jusqu'au jeudi, à midi) — Prime : 1 volume, « Causeries du Conteur », 1^{re} série, illustrée.

La semaine-attractions.

Les distractions ne nous manquent point, ces jours.

Au **Théâtre**, demain, dimanche, matinée et soirée. A 2 h., *Tartufe* et les *Surprises du divorce*, spectacle peu banal. Le soir, à 8 h., *Cœur de moineau*, le succès de jeudi, et un désopilant vaudeville, *Durand-Durand*. — Mardi 5 février, spectacle populaire. — Jeudi 7 février, une pièce toute nouvelle et qui fait fureur à Paris, en ce moment, *Mademoiselle Josette, ma femme*.

Au **Kursaal**, *Fêtes seulement*, l'amusante revue de MM. Tapie et Cie, fait chaque soir salle comble. Elle le mérite pleinement, nous l'avons dit. Les quelques critiques auxquelles avaient donné lieu les deux ou trois premières représentations — oh, bien légères critiques — n'ont plus raison d'exister. Il y a été fait droit de la façon la plus heureuse.

En présence donc d'un succès croissant, la direction du Kursaal n'a rien autre à faire qu'à répondre à l'empressement du public et à donner à celui-ci, tous les soirs et le dimanche, *Fêtes seulement*.

Au **Théâtre du Peuple** on tient également un clou, c'est *La Vaudoise*, de Virgile Rossel. Les deux premières représentations de cette pièce, dont Lausanne a la primeur, ont été fort goûtées. Auteur et interprètes furent chaleureusement acclamés. Il ne restait pas une place ; même, il n'y en eut pas pour toutes les demandes. Aussi, une troisième et très probablement dernière représentation, aura lieu mardi 5 courant.

Société suisse des Commerçants. — C'est ce soir, au Casino-Théâtre, la 22^{me} soirée annuelle de la *section de Lausanne* de cette société. On inaugure un drapeau. Partie officielle avec programme très varié. Dès 11 heures, bal.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Hovard.
Ami FATIO, successeur.